



Château-d'Oex, le 18 octobre 2012

Le 6A7 du jeudi 25 octobre 2012

Ecouter, se parler et agir: trois mots pour résumer ce concept qui a pour objectif de réunir tous ceux que la vie et le devenir de ce coin de pays intéressent. Une heure d'exposés sur des sujets concrets et en prise avec l'actualité par des personnes à la pointe de leur domaine, suivis d'un débat ouvert et informel où chacun est invité à s'exprimer librement.

Vision Alpes vaudoises 2020

Ce projet cantonal de taille ne se résume pas à la seule question des remontées mécaniques. En effet, il a pour objectif de définir une vision d'avenir commune et de faire exister les Alpes vaudoises dans toutes leurs dimensions et en toute saison. Hébergement, mobilité, développement de produits, gouvernance, climat sont autant de thèmes abordés par des experts et des groupes de travail, et la liste n'est pas exhaustive. Afin de faire l'état des lieux sur ce vaste chantier, et un zoom sur les éléments proposés par le Pays-d'Enhaut, nous avons le plaisir d'accueillir MM. **Jean-Marc Udriot**, président de la communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) et **Charles-André Ramseier**, président de la commission tourisme de Pays-d'Enhaut Région.

En préambule et comme il est de coutume, la conférence sera précédée par la présentation d'une entreprise locale. Pour l'occasion, nous découvrirons **L'Atelier d'en Bas** à La Tine en compagnie de Brigitte et Pascal Géraudel.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux
le 25 octobre 2012 au Restaurant Richemont à Château-d'Oex.
Conférence et débat de 18h00 à 19h00, suivis d'une collation.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 026 924 72 80 ou par courriel à info@pays-denhaut.ch.

Eveline Charrière
Déléguée à la promotion économique

Tous les articles « La Région informe » publiés dans le Journal du Pays-d'Enhaut sont également disponibles en ligne sous www.pays-denhaut.ch, rubrique Communication, et nous vous invitons à y déposer vos commentaires.